Réalisation de l'étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude



Médecins Infirmier(e)s IPRP CPRP

DPC MED (soumis à validation)



EN PRÉSENTIEL

Réf. 19b005



14 h 12.13 mars ou 23.24 novembre



930 € HT - Repas inclus

Cette formation a pour objectif d'apporter aux stagiaires les capacités à conduire une étude de poste en entreprise dans un cadre réglementaire contraint afin de repérer les risques pour la santé et de présenter un rapport avec d'éventuelles propositions d'aménagement de poste.

Prérequis

- Exercer en SPST depuis au moins un an.
- Posséder les bases des méthodes d'analyses d'un poste de travail.

Objectifs

- Préciser les principes et les buts de l'étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude réglementaire.
- Conduire une étude de poste et en repérer les contraintes et les risques.
- Repérer les possibilités d'aménagement du poste en fonction du contexte santé travail du salarié.
- Rédiger un rapport d'étude de poste précisant les possibilités d'aménagement du poste de travail.

Programme

- Poser le cadre réglementaire.
 - Cadre réglementaire de l'inaptitude au poste de travail : rappels.
 -) Étude de poste confiée à un membre de l'équipe pluridisciplinaire : quelles règles ?
- Identifier les buts d'une étude du poste de travail dans le cadre d'une inaptitude. Bonnes pratiques de cette étude de poste.
 - I ieu de travail.
 - > Description des tâches.
 - > Dimensionnement du poste.
 - > Évaluation des sollicitations biomécaniques.
 - Évaluation de l'organisation de travail et des rythmes de travail...
- Rédiger le rapport d'étude.
 - > L'essentiel à faire ressortir.
 - > Possibilités d'aménagement du poste : exemples.
 - Transmission des conclusions au médecin : exemples de rapports.
 - Le dossier médical en santé au travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

) 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- > Supports de cours inclus.
- > Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- **>** Évaluation à froid.

